



Département d'Ille et vilaine  
Commune de JANZE  
LOTISSEMENT "HEOL"

# PLAN DE VENTE

Echelle 1/250

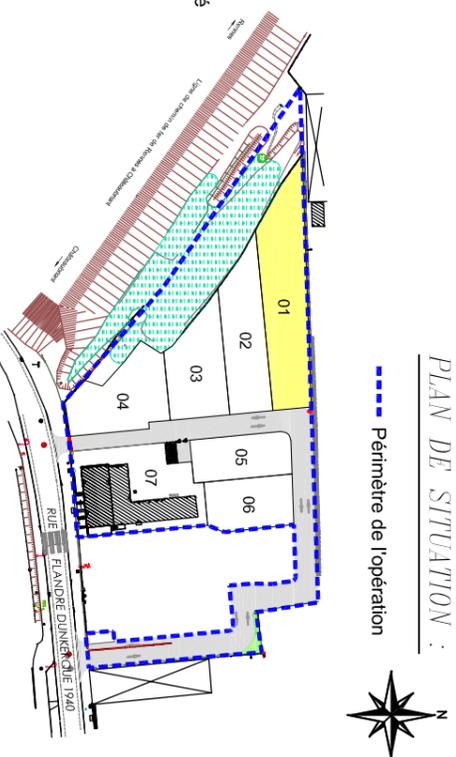
LOT n°01

Superficie du lot: 527m<sup>2</sup>  
Référence Cadastreale: AH n°556

## LEGENDE :

- Contour du Lot
- 01 Numéro du lot
- 16.20 Cotation périmétrique du lot
- Borne
- Enclave privative - Accès à la parcelle imposé
- Mare existante
- Zone humide
- Distinction du cheminement piéton sur voirie
- Arbres existants
- Arbres projetés
- Arbres supprimés
- 47.39
- Côte TN (reculement altimétrique en date du 29.08.2022)
- Candélabre avec étrier
- Ganivelle en retrait d'1m de la limite de propriété (en fond de lots 01-02-03-04)
- Ganivelle en limite de propriété (en fond de lot 04)
- Portillon

## PLAN DE SITUATION :



- Côte et pente Voirie
- Coffret de branchement - complage ERDF
- Coffret REMBT
- Coffret gaz
- Citerneau de branchement AEP
- Citerneau de branchement Télécom
- Regard de visite EP
- Regard de visite EU
- Boîte de branchement EP - Fil d'eau projet
- Boîte de branchement EU - Fil d'eau projet
- Boîte de branchement EU - Fil d'eau projet
- Service de Passage (entretien de la marre et de la haie bocagère)
- Fonds dominant : parcelle AH 556 (lot 01)
- Fonds Servant : parcelle AH 557 (lot 02)
- : parcelle AH 558 (lot 03)
- : parcelle AH 559 (lot 04)



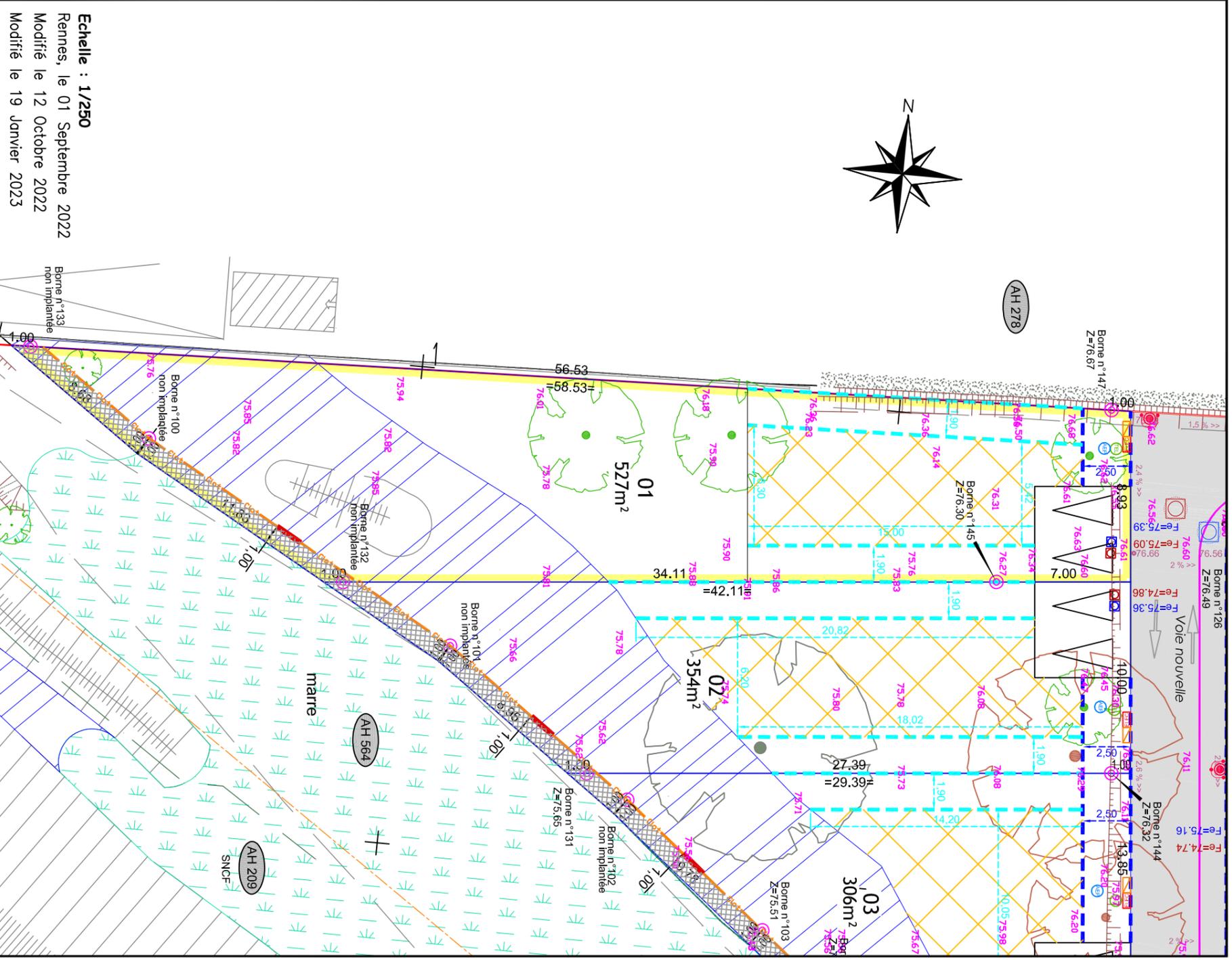
Société de Géomètres Experts  
Agence de Rennes  
106A, Rue Eugène Potier  
3500 RENNES  
Téléphone: 02.99.79.28.19  
Télécopte: 02.99.78.37.17  
rennes@prigent-associés.fr



SECIB  
immobilier

SECIB IMMOBILIER  
1 Place de la Gare  
35000 RENNES  
Téléphone: 02.99.85.93.97

Dossier 2020.174R



Echelle : 1/250

Rennes, le 01 Septembre 2022

Modifié le 12 Octobre 2022

Modifié le 19 Janvier 2023

Nota: La position des candélabres et des branchements Elec et Gaz est définie d'après le plan des travaux (DCE) établi par la Société PRIGENT & ASSOCIÉS. La position des branchements EP, EU, AEP et Telecom est définie aux vues des plans de reculement fournis par la société SURCIN. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation des bordures en limite à l'intérieur des lots.